

CONSEIL MUNICIPAL de



Compte Rendu de la Séance du
Vendredi 10 Juillet 2020

SOMMAIRE

I – LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE	3
II – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)	3
III – DÉSIGNATION D’UN CORRESPONDANT DÉFENSE	4
IV – DÉSIGNATION D’UN CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRÈS DU CONSEIL D’ARCHITECTURE, D’URBANISME ET DE L’ENVIRONNEMENT	4
V – DÉSIGNATION D’UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D’ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D’EXAMEN DE L’OCCUPATION DE LOGEMENT DE LA SEMIGA	4
VI – DÉLÉGATION DONNÉE À UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L’APPLICATION DE L’ARTICLE L422-7 DU CODE DE L’URBANISME	4
VII – DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS.....	5
VIII – CRÉATION D’UNE COMMISSION POUR L’ÉTABLISSEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.....	5
IX – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES.....	5
X – INTERCOMMUNALITÉ : LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES.....	5
XI INTERCOMMUNALITÉ : CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA REAAL POUR L’ALIMENTATION DES POINTS DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L’INCENDIE.....	5
XII - DEMANDE D’AUTORISATION DE DÉPOSER LE DOSSIER RÉGLEMENTAIRE AU TITRE DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DU PASSAGE DU PONT DU CARRIOL	6
XIII - PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES	6
XIV - PERSONNEL : PLAN DE FORMATION 2020.....	7
XV - PERSONNEL : PRIME COVID-19.....	7

XVI - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.....	7
XVII - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020 AVEC AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 ET ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS	7
XVIII - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019	9
XIX – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.....	10
XX - ACQUISITION À L'EURO SYMBOLIQUE (PROPRIÉTÉ D'ESTIENNE) DE 2 PARCELLES DE TERRAIN LE LONG DE L'ANCIEN CHEMIN DE SOMMIÈRES.....	11
XXI - ACQUISITION À L'EURO SYMBOLIQUE (PROPRIÉTÉ SUD TERRAIN À BÂTIR) DE 2 PARCELLES DE TERRAIN LONGEANT L'ANCIEN CHEMIN DE SOMMIÈRES ET LE CHEMIN DE VALÈS	11
XXII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DU MOUVEMENT SPORTIF	11
XXIII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITE	12
XXIV – PERSONNEL / CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE.....	12
QUESTIONS DIVERSES	12

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 10 Juillet 2020 à 21H00.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BARBUSSE Cathy - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David –DATO Élisabeth - FONTBONNE Céline – FOSSET Odile - FRANCES Henri – GALIANO Catherine - GUILLOT Lucie – LAMSSALAK Arbdebrani - LASCH Christian - MALAVELLE William – MARTRE Valérie – MATHIEU Pascal - MEYNIER Jérôme – MONIER Rudy – MONTIGNY André - PASINETTI Josette - POPOFF Thierry - POUËCH Serge – PULICANI Nicole - ROUX Jean-Pierre – ROUX Marie-Christine – SOUCHE Christel - THIBONNIER Nathalie – THOMAS Grégory – VAUTHIER Brigitte – ZIMMERMANN Blandine.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION : CAIZERGUES Marie (Procuration à ROUX Jean-Pierre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Rudy MONIER

Approbation du compte rendu de la séance du Jeudi 11 Juin 2020

Monsieur le Maire dit avoir été informé d'une erreur, page 22, Point N° 11, relative à une inversion qui s'est produite au niveau du vote des subventions.

Le résultat des votes pour les subventions attribuées à l'OMS est le suivant : 29 "Pour", 0 "Contre", 0 "Abstention" et 0 "Refus de vote".

Pour l'OMC, les résultats du vote sont les suivants : 28 "Pour", 0 "Contre", 1 "Abstention" et 0 "Refus de vote".

Aucune autre remarque n'étant émise, le compte rendu du Conseil Municipal du 11 Juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

I – LE POINT SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Au même titre que les délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, les décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir confiée par le Conseil Municipal au Maire sont répertoriées dans un registre spécifique consultable par les membres du Conseil et le public.

Monsieur le Maire présente la seule décision a été prise depuis le dernier Conseil Municipal :

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2020-005	Remise de loyers au profit de l'UCIA dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie du Covid-19	Remise de loyers équivalente à 2 mois et demi de loyer, soit 750,00 €.

II – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID 2020)

	NOM	PRENOM
1	BENKEMOUN	DAVID
2	JULIEN	MARCEL
3	BONNEFOI	CHRISTIAN
4	PIGNON	JOEL
5	SOPPELSA	ERIC
6	BOULAY	SERGE
7	DAUDE	JEAN
8	POUECH	SERGE
9	TEISSIER	JEAN PAUL
10	ROUX	MARIE CHRISTINE
11	ROUX	SERGE
12	HUBERT	LUC
13	ORLANDINI	FERNAND
14	SAURET	OLIVIER
15	ALTIER	YVES
16	HOURCADE	PIERRE
17	PERGE	CHRISTIANE
18	AMIOT	MARIE-FRANCOISE
19	BACONNIER	MICHELLE
20	THEROND	FRANCOISE
21	CASTANET	JEAN-MARIE
22	DE ROSSI	BERNADETTE
23	PRADEILLES	COLETTE
24	DUMAS	MARIE-REINE
25	QUIOT	JEAN-MARIE
26	ZAMORA	AUGUSTIN
27	BORGHERO	MICHELE
28	BARBUSSE	CATHERINE
29		
30		
31		
32		

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Celle-ci sera transmise aux services de la DDFIP.

III – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **DECLARE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), que Thierry POPOFF représentera la commune de Saint Christol lez Alès au sein du réseau Correspondant Défense.

IV – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRÈS DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **DESIGNE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), Henri FRANCES, 1^{er} Adjoint, Délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie, pour assurer le rôle de correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard.

V – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DE LOGEMENT DE LA SEMIGA

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **DESIGNE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), Céline FONTBONNE, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, pour représenter la commune à la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logement (CALEOL) de la SEMIGA.

VI – DÉLÉGATION DONNÉE À UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE L422-7 DU CODE DE L'URBANISME

Monsieur le Maire s'étant retiré, sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité (28 voix "Pour"), de désigner Monsieur Jérôme MEYNIER, pour prendre les décisions relatives à tout dépôt de permis de construire, déclarations préalables ainsi que des éventuels permis modificatifs et autres documents déposés par le Maire.

VII – DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité (29 voix "POUR"), d'instaurer les conditions nécessaires à l'application du droit à la formation des élus au sein de la collectivité.

VIII – CRÉATION D'UNE COMMISSION POUR L'ÉTABLISSEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir appelé à candidatures, Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Prénom NOM	Fonction	Représentant la liste
Jean-Charles BENEZET	Maire	Saint Christol pour Vous
ROUX Jean-Pierre	Adjoint au Maire	Saint Christol pour Vous
Elisabeth DATO	Conseillère municipale	Saint Christol pour Vous
Rudy MONIER	Adjoint au Maire	Saint Christol pour Vous
Marie-Christine ROUX	Adjointe au Maire	Saint Christol pour Vous
Grégory THOMAS	Conseiller municipal	Ensemble pour la Qualité de Vie à Saint Christol
Lucie GUILLOT	Conseillère municipale	Saint Christol Dynamique et Solidaire

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal DESIGNÉ, à l'unanimité (29 voix "Pour"), les membres du Conseil municipal figurant dans la liste ci-dessus pour siéger au sein de la commission chargée d'élaborer le projet de règlement intérieur du conseil municipal.

IX – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission Jeunesse et CMJ (réunion du 24 juin 2020),
- Commission des Affaires Sociales (réunion du 30 juin 2020),
- Commission Travaux et Voirie (réunion du 1^{er} juillet 2020),
- Commission Enfance et Education (réunion du 2 juillet 2020),
- Commission des Finances (réunion du 03 juillet 2020),
- Commission des Ressources Humaines (réunion du 06 juillet),
- Commission Environnement et Cadre de Vie (réunion du 07 juillet 2020).

X – INTERCOMMUNALITÉ : LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire fait le point sur les dernières informations qui émanent de la Communauté Alès Agglomération.

XI INTERCOMMUNALITÉ : CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA REAAL POUR L'ALIMENTATION DES POINTS DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** à l'unanimité (29 voix "Pour"), les conditions administratives et financières de la convention financière pour l'alimentation des points de DECI, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

XII - DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPOSER LE DOSSIER RÉGLEMENTAIRE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DU PASSAGE DU PONT DU CARRIOL

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, pour instruction, le dossier réglementaire au titre du code de l'Environnement concernant les travaux de reprise du passage du pont du Carriol et d'aménagement des rives du ruisseau. Le montant estimatif de ces travaux est de 18 271,00 € HT, soit 21 925,20 € TTC. La durée de cette opération est de deux mois.

XIII - PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES

CREATIONS DE POSTES 2020					
Filière	Grade	TC : Temps Complet TNC : Temps Non Complet	Temps de travail hebdomadaire	Motivation	Date d'effet
FILIERE TECHNIQUE	4 Adjoints technique ppal 2ème cl	T.C.	100%	avancement de grade	01/10/2020
	1 Adjoint technique ppal 1ère cl	T.C.	100%	avancement de grade	01/10/2020
FILIERE ADMINISTRATIVE	1 Adjoint administratif ppal 2ème cl	T.N.C.	60%	avancement de grade	01/10/2020
	1 Adjoint administratif ppal 2ème cl	T.C.	100%	avancement de grade	01/10/2020
	Rédacteur	T.C.	100%	promotion interne	15/12/2020
	Rédacteur ppal 2ème cl	T.C.	100%	avancement de grade	01/10/2020
FILIERE ANIMATION	1 adjoint animation ppal 2ème cl	T.N.C.	90%	avancement de grade	01/10/2020

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la création des 10 emplois permanents.

XIV - PERSONNEL : PLAN DE FORMATION 2020

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), le plan de formation du personnel communal prévu pour l'année 2020.

XV - PERSONNEL : PRIME COVID-19

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), d'attribuer une prime exceptionnelle, dite "prime Covid19", dans les deux cas de figure définis ci-après :

- ✓ Lorsque l'agent est venu régulièrement dès le début du confinement, soit dès le 16 mars 2020,
- ✓ Lorsque l'agent s'est retrouvé confronté à des conditions de travail particulièrement contraignantes lors du déconfinement (écoles, ALSH).

XVI - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Compte de Gestion 2019

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
23	0	6	0

Le Conseil Municipal **ADOpte**, par 23 voix 'Pour', zéro voix 'Contre', 06 abstentions, le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019.

Compte Administratif 2019

Monsieur le Maire s'étant retiré, sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
22	4	2	0

Le Conseil Municipal **ADOpte**, par 22 voix 'Pour', 4 voix 'Contre', 2 abstentions, le compte administratif pour l'exercice 2019.

XVII - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020 AVEC AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 ET ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Affectation de résultat 2019

SECTION	Résultats de clôture au 31 décembre 2019
Investissement	31 228,67 €uros
Fonctionnement	1 333 992,77 €uros
TOTAL	1 365 221,44 €uros

CONSIDERANT le détail des Restes à Réaliser (RAR) de la section d'investissement, à reporter sur l'exercice 2020, tels que figurant ci-après :

- Restes à réaliser en dépenses 677 654,57 €uros
 - Restes à réaliser en recettes 355 477,00 €uros
- Solde RAR - 322 177,57 €uros

CONSIDERANT que le **besoin de financement** de la section d'investissement est de :

- + 31 228,67 €uros (excédent section Investissement 2019),
- 322 177,57 €uros (solde RAR),

Soit – **290 948,90 €uros**,

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
23	6	0	0

Le Conseil Municipal DECIDE, par 23 voix 'Pour', 06 voix 'Contre', d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2019, soit **1 333 992,77 €uros**, de la manière suivante :

Reprise des résultats de l'exercice 2019	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2020	290 948,90 €
	Report en fonctionnement en Recettes (compte 002) BP 2020	1 043 043,87 €

Attribution des subventions aux organismes et associations

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, par 29 voix 'Pour', de verser aux organismes et aux associations, au titre de l'exercice 2020, les subventions figurant dans le tableau ci-après :

Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Imputation budgétaire	Montant de la subvention
Subvention 2020	CCAS de St Christol Lez Alès	Établissement Public Administratif	Article 657362	72 200,00 €
Subvention 2020	Comité des Œuvres Sociales (COS)	Association	Article 6574	19 258,00 €
Subvention 2020 FPH	Fonds de Participation des Habitants	Association	Article 6574	661,50 €
Subvention 2020	AGOLIM	Association	Article 6574	3 307,50 €
Subvention 2020	Office Municipal de la Culture	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	29 616,30 €
Subvention 2020	Office Municipal De la Solidarité	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	7 404,08 €
Subvention 2020	Office du Mouvement Sportif	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	37 020,38 €
Subvention 2020	Graine de Lire – Pages Ouvertes	Association	Article 6574	4 500,00 €
Subvention "Festival des Mômes" 2020	Association 'Les Polymusicales'	Association	Article 6574	12 000,00 €
Subvention 2020 Comité des Festivités	Comité des Festivités	Association	Article 6574	7 000,00 €

Subvention 2020	Prévention Routière	Association	Article 6574	283,50 €
Subvention 2020	Psychologue scolaire – Association Psychologie Écoles Cévennes (PEC)	Association	Article 6574	141,75 €
		TOTAL à verser		193 393,01 €

(1) Cette subvention sera versée sur la base de l'état détaillé des critères de répartition remis par les offices.

Budget Primitif exercice 2020

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
23	6	0	0

Le Conseil Municipal ADOPTE par 23 voix 'Pour', 06 voix 'Contre' zéro abstention, le Budget Primitif de l'exercice 2020 établi comme suit :

Sections du budget	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 026 752,87 €	7 026 752,87 €
INVESTISSEMENT	2 442 094,57 €	2 442 094,57 €
TOTAL	9 468 847,44 €	9 468 847,44 €

XVIII - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Compte de Gestion

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal ADOPTE, par 29 voix 'Pour', zéro voix 'Contre', le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du service de l'assainissement pour le même exercice.

Compte Administratif

Monsieur le Maire s'étant retiré, sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

Le Conseil Municipal ADOPTE, par 28 voix 'Pour', zéro voix 'Contre' et zéro abstention, le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019, dont le détail figure dans les tableaux ci-après :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2019	24 768,03 €	40 070,47 €	+ 15 302,44 €
	Résultats antérieurs reportés (2018)		30 495,41 €	+ 30 495,41 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)	24 768,03 €	70 565,88 €	45 797,85 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	45 476,68 €	26 664,71 €	- 18 811,97 €

	Résultats antérieurs reportés (2018)	19 866,00 €		- 19 866,00 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)	65 342,68 €	26 664,71 €	- 38 677,97 €
Résultat de clôture 2019 avant affectation des Restes à Réaliser (RAR) à reporter en N+1			+ 7 119,88 €	
Restes à réaliser au 31 décembre 2019				
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés 2019 (Y compris RAR en Investissement)			+ 7 119,88 €	

XIX – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Compte de Gestion

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité (29 voix 'Pour'), le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du service de l'Eau pour le même exercice.

Compte Administratif

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité (28 voix 'Pour') le compte administratif du budget annexe de l'EAU pour l'exercice 2019, dont le détail figure dans les tableaux ci-après :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2019	9 032,67 €	10 754,06 €	1 721,39€
	Résultats antérieurs reportés (2018)	2 501,81 €	0 €	- 2 501,81 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)	11 534,48 €	10 754,06 €	- 780,42 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	0 €	0 €	0 €
	Résultats antérieurs reportés (2018)			0 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			0 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2019				
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés 2019 (y compris RAR en Investissement.)		11 534,48 €	10 754,06 €	- 780,42 €

XX - ACQUISITION À L'EURO SYMBOLIQUE (PROPRIÉTÉ D'ESTIENNE) DE 2 PARCELLES DE TERRAIN LE LONG DE L'ANCIEN CHEMIN DE SOMMIÈRES

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (29 voix "Pour")

- ✓ **ACCEPTE** d'acquérir auprès de la famille de M. Christian D'ESTIENNE, à l'euro symbolique, les parcelles de terrain cadastrée BR n° 40 et BR n° 42 longeant l'Ancien chemin de Sommières pour une superficie totale de 148 m²,
- ✓ **DECIDE**, par ailleurs, d'intégrer lesdites parcelles BR n° 40 et BR n° 42 dans le domaine public de la voirie communale,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui sera établi en l'étude de Me GARDENAL, notaire à Vézénobres.

XXI - ACQUISITION À L'EURO SYMBOLIQUE (PROPRIÉTÉ SUD TERRAIN À BÂTIR) DE 2 PARCELLES DE TERRAIN LONGEANT L'ANCIEN CHEMIN DE SOMMIÈRES ET LE CHEMIN DE VALÈS

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal

- ✓ **ACCEPTE**, à l'unanimité (29 voix "Pour"), d'acquérir auprès de la société Sud Terrains à Bâtir, à l'euro symbolique, les parcelles de terrain cadastrée BR n° 33 et BR n° 52 longeant l'Ancien chemin de Sommières pour une superficie totale de 895 m²,
- ✓ **DECIDE**, par ailleurs, d'intégrer lesdites parcelles BR n° 33 et BR n° 52 dans le domaine public de la voirie communale,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui sera établi en l'étude de Me GARDENAL, notaire à Vézénobres.

XXII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DU MOUVEMENT SPORTIF

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer pour 2020, les subventions relatives aux associations sportives relevant de l'OMS de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2020
OMS	2.254,18 €
SPORT POUR TOUS	300,00 €
ARC CLUB SAINT CHRISTOL	2.497,04 €
TENNIS	2.442,75 €
ASCL	9.744,06 €
ASSC-FOOT	6.991,87 €
FOOTBALL-CLUB	1.032,62 €
PAT AGILE	1.405,98 €
CLUB DE RANDONNEE	367,84 €

SAVATE BF	5.573,93 €
ST CHRISTOL ATHLETIC CEVENOL (SCAC)	1.985,03 €
JUDO CLUB	985,02 €
A CHACUN SA GYM	1.440,06 €
TOTAL	37.020,38 €

XXIII - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITE

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
28	0	1	0

Le Conseil Municipal, **APPROUVE**, par 28 voix 'Pour', zéro voix 'Contre', (et une abstention), la proposition de répartition de subventions concernant l'exercice 2020 pour les associations relevant de l'O.M.D.S telle que figurant dans le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS	ANNEE 2020
Amitié d'Automne	998,00 €
Bidi	763,00 €
C.L.C.V.	824,00 €
Devenons Citoyen du Monde	991,00 €
Planète du Net	828,00 €
F.N.A.C.A.	1 024,00 €
Chrétienne Partage	651,00 €
St Christophe	846,00 €
OMDS	479,08 €
TOTAL.....	7.404,08 €

XXIV - PERSONNEL / CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité, par 29 voix 'Pour', d'allouer une somme de 305,00 € au maximum pour le cadeau de départ à la retraite de Monsieur Gérard PEYLER.

QUESTIONS DIVERSES

La séance du Conseil Municipal est levée à 23H10.